

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE OU Etablissement



ETAT DES FRAIS DE DEPLACEMENT  
TEMPORAIRE

DECRET N°91-573 DU 19/06/1991

BORDEREAU :  
MANDAT N° :  
SOMME : 36,30 €  
DATE DE MANDATEMENT :  
CHAP : 011 ART : 6251

IDENTITE DE L'AGENT

NOM : HOCQUELET  
PRENOM : Joël  
EMPLOI : Maire de MARMANDE

FONCTIONNAIRE  CONTRACTUEL  AUTRES (PRECISER) :

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : MARMANDE

RESIDENCE FAMILIALE

AUTORISATION DE DEPLACEMENT

POUR L'AGENT

ORDRE DE MISSION

ORDRE DE MISSION PERMANENT

REFERENCE :

POUR LE VEHICULE PERSONNEL DE L'AGENT

AUTOMOBILE OU AUTRE VEHICULE (A PRECISER)

DATE DE LA DECISION D'AUTORISATION :

CIRCONSCRIPTION :

IMMATRICULATION :

Puissance :

NOMBRE DE KM AUTOTRISES A PARCOURIR :

TRANSPORT EN COMMUN

LES FRAIS DE TRANSPORT EN COMMUN ONT-ILS ÉTÉ PRIS EN CHARGE PAR VOIE DE REQUISITION?

JE DECLARE BENEFICIER DE % SUR LE TARIFS DE  
DE % SUR LE TARIFS DE

JE DECLARE NE BENEFICIER D'AUCUN AVANTAGE PERSONNEL SUR LES MOYENS DE TRANSPORTS EN COMMUN.

MERCI DE JOINDRE UN RIB (Pour 1ère demande ou en cas de changement de RIB)

PRIÈRE DE SIGNER LA DERNIÈRE PAGE



NATURE DU DEPLACEMENT	ITINÉRAIRE PARCOURS	DEPART			RETOUR			FRAIS REELS DE TRANSPORT				VEHICULES PERSONNELS		INDENNITES JOURNALIERES				TOTAL														
		DATE	HEURE	LIEU	DATE	HEURE	LIEU	MOYEN DE TRANSPORT	SMCF	AVION	VOITURE DE LOCATION	TAXI	AUTRES FRAIS (BUS, PARKING)	KM	PEAGE	AU COURS DES 10 PREMIERS JOURS	NOMBRES DE NUITÉES		Nuitées	A PARTIR DU 11 IÈME JOUR	A PARTIR DU 31 IÈME JOUR	REPAS	Frais									
Jumelage avec Ejca de los Caballeros (Espagne)	MARMAÑDE-EJCA DE LOS CABALLEROS	06/05/2022		MARMAÑDE	06/05/2022																					0,00						
												0,00				0,00															0,00	36,30

## Cabinet du Maire

## Certificat Administratif

Je soussigné, Joël HOCQUELET, Maire de Marmande, certifie que dans le cadre d'un déplacement lié au jumelage avec la ville d'Ejea de los Caballeros, les repas sont pris en charge par la municipalité, au restaurant Hostal 4 Esquinas, SC, le 6 mai 2022 pour un montant de 36 euros 30.

Les bénéficiaires sont :

Michel MILHAC, Adjoint en charge de la politique d'attractivité territoriale et patrimoniale

Muriel FIGUEIRA, Conseillère en charge du jumelage

*M<sup>r</sup> Joël Hocquélet Maire*

En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Marmande, le 11 mai 2022

Le Maire  
*Joël Hocquélet*  
JOËL HOCQUELET  
Mairie de Marmande  
13000 Marmande  
Lot-et-Garonne

# RECAPITULATION

A. - TRANSPORTS EN COMMUN	
VEHICULE PERSONNEL .....	0,00 €
SNCF .....	0,00 €
AVION .....	0,00 €
TAXI .....	0,00 €
PEAGE .....	0,00 €
AUTRE FRAIS (BUS, PARKING...) tickets entrée .....	0,00 €
B. - VEHICULES PERSONNELS (INDEMNITES KILOMETRIQUES ET PEAGE)	
1. AUTOMOBILE :	
JUSQU'À 1 00KM	0,00 KM à 0 = 0,00 €
JUSQU'À 20 00KM	0,00 KM à 0 = 0,00 €
DE 2000 A 10000KM	0,00 KM à 0 = 0,00 €
APRES 10 000 KM	0,00 KM à 0 = 0,00 €
2. MOTOCYCLETTE (CYLINDREE SUPERIEURE A 125CM³) _____ KM à _____ = 0,00 €	
3. VELOMOTEUR (CYLINDREE DE 50 A 125CM³) _____ KM à _____ = 0,00 €	
4. BICYCLETTE A MOTEUR AUXILIAIRE (OU VOITURETTE) _____ KM à _____ = 0,00 €	
TOTAL ..... 0,00 €	
II. INDEMNITES JOURNALIERES	
<b>MISSION :</b>	
■ NOMBRE DE NUITÉES	
● VILLE DE PARIS ET COMMUNES SUBURBAINES LIMITOPHES ET VILLES DE PLUS DE 200000 HABITANTS :	
AU COURS DES 10 PREMIERS JOURS	0,00 A 0,00 = 0,00 €
A PARTIR DU 11IEME JOUR	0,00 A 0,00 = 0,00 €
A PARTIR DU 31IEME JOUR	0,00 A 0,00 = 0,00 €
A PARTIR DU 61IEME JOUR	0,00 A 0,00 = 0,00 €
● AUTRES COMMUNES :	
AU COURS DES 10 PREMIERS JOURS	0,00 A 0,00 = 0,00 €
A PARTIR DU 11IEME JOUR	0,00 A 0,00 = 0,00 €
A PARTIR DU 31IEME JOUR	0,00 A 0,00 = 0,00 €
A PARTIR DU 61IEME JOUR	0,00 A 0,00 = 0,00 €
■ NOMBRE DE REPAS .....	
3	A 0,00 = 36,30 €
0	A 0,00 = 0,00 €
0	A 0,00 = 0,00 €
0	A 0,00 = 0,00 €
0	A 0,00 = 0,00 €
0	A 0,00 = 0,00 €
0	A 0,00 = 0,00 €
0	A 0,00 = 0,00 €
0	A 0,00 = 0,00 €
TOTAL ..... 36,30 €	
<b>TOTAL GENERAL (FRAIS DE TRANSPORT + INDEMNITES JOURNALIERES) ..... 36,30 €</b>	

JE SOUSSIGNE, AUTEUR DU PRÉSENT ETAT, EN CERTIFIE L'EXACTITUDE A TOUS EGARDS ET DEMANDE LE RÈGLEMENT A MON PROFIT DE LA SOMME DE TRENTE SIX EUROS ET TRENTE CENTIMES

CERTIFIE EXACT  
Le 16 mai 2022

Signature de l'intéressé (e),



CERTIFICAT DE L'AUTORITÉ TERRITORIALE OU FONCTIONNAIRE AYANT  
Le 16 mai 2022



